

Le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes

Le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes est un établissement pénitentiaire en gestion déléguée entré en fonction en 1990 (pôle Aix 1) et 2018 (pôle Aix 2). Il reçoit des personnes prévenues en détention provisoire (personnes détenues en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive) ainsi que des personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans. L'établissement dispose également d'un quartier mineur et d'un centre pour peines aménagées, la future structure d'accompagnement à la sortie (SAS). Il est implanté sur la commune d'Aix-en-Provence au lieu-dit Bigaron.

En 2018, a été inauguré le nouvel établissement Aix 2, portant ainsi le nombre de places à un total de 1 403. L'accueil des détenus arrivants, se fait désormais exclusivement au sein de cette partie de l'établissement, où se situe également le nouveau centre national d'évaluation (CNE).

Coordonnées

Centre pénitentiaire

70, route des châteaux du Mont Robert - CS 20600

13595 Aix-en-Provence Cedex 3

04.88.14.84.84

Capacité d'accueil

1 403 places

Aix 1 :

Un quartier de détention hommes majeurs (565 places)

Un quartier de détention hommes mineurs (26 places)

Aix 2 :

Un quartier de détention hommes majeurs (640 places) dont 52 sont au CNE

Un quartier d'accueil des arrivants labellisé de 45 places (organisme certificateur Dekra)

Centre pour peines aménagées (CPA) et quartier de semi-liberté : 82 places

Parloirs

0800 009 199 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

M à j le 17/02/2021